

Assises juridiques de la mode, du luxe et du design

Mardi 9 décembre 2025

Programme

9h00/9h15 : ouverture des travaux

Allocution d'ouverture par notre Directrice scientifique, **Olivia Granit, Avocat Associé du cabinet HOFFMAN** qui posera le cadre et les objectifs de la journée.

9h15/10h05 : Table ronde : Loi "Fast Fashion" : qu'en attendre pour la mode et le luxe ?

*La loi dite « Fast Fashion » s'inscrit dans un mouvement européen et international de transformation profonde du secteur textile. **Cette table ronde décryptera ses mesures phares et leur articulation avec la directive CS3D et la loi française.** Elle explorera la stratégie européenne pour des textiles durables, notamment l'interdiction de destruction des invendus, ainsi que la lutte renforcée contre le greenwashing à travers les sanctions récentes.*

Au-delà de l'analyse juridique, les intervenants discuteront des conséquences pratiques pour les chaînes de valeur, en mettant en perspective les différences d'impact entre PME et grands groupes face à la concurrence mondiale. Enfin, un regard comparatif sur les standards ESG aux États-Unis et en Asie viendra enrichir la réflexion, afin d'évaluer les opportunités et risques pour les acteurs du luxe et de la mode.

10h05/10h25 : Pause-café & Networking

Un moment pour se détendre autour d'un café et recharger les batteries.

L'occasion idéale d'échanger librement entre participants et de nouer de nouveaux contacts.

10h25/10h40 : Témoignage : Seconde main et l'upcycling : encadrement juridique de l'économie circulaire

À travers son expérience, notre intervenant partagera les enjeux concrets liés à la montée en puissance de la seconde main et de l'upcycling. Quelles limites pose le droit d'auteur lorsqu'une création est transformée ou réutilisée ? Comment articuler responsabilité, fiscalité et propriété intellectuelle dans ces nouveaux modèles économiques ? Ce témoignage apportera un éclairage pratique sur l'encadrement juridique de l'économie circulaire, entre innovation créative et exigences réglementaires.

10h40/11h25 : Table ronde : RGPD, biométrie et traçabilité : les nouvelles règles d'or de la donnée client dans le retail

À travers son expérience, notre intervenant partagera les enjeux concrets liés à la montée en puissance de la seconde main et de l'upcycling. Quelles limites pose le droit d'auteur lorsqu'une création est transformée ou réutilisée ? Comment articuler responsabilité, fiscalité et propriété intellectuelle dans ces nouveaux modèles économiques ? Ce témoignage apportera un éclairage pratique sur l'encadrement juridique de l'économie circulaire, entre innovation créative et exigences réglementaires.

11h25/11h40 : Face à face : Loyauté dans les relations commerciales : focus sur les pratiques abusives dans le secteur du luxe

Entre franchises, distribution sélective, refus de vente ou dépendance économique, le secteur du luxe est confronté à des enjeux sensibles de loyauté et de transparence. Ce face-à-face mettra en perspective les risques liés aux pratiques abusives mais aussi aux ententes et restrictions de concurrence, dans un univers où l'exclusivité nourrit l'attractivité... et les contentieux.

11h40/12h20 : Grand Débat croisé : Commerce international et réglementations fragmentées : fiscalité, frontières et gouvernance des marques

À l'heure où les tensions géopolitiques redessinent les échanges mondiaux, les marques doivent composer avec une mosaïque de réglementations douanières et fiscales. Ce grand débat croisé explorera les défis de la fragmentation des règles et les opportunités offertes par les nouveaux marchés en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient.

12h20/12h40 : Témoignage

Un acteur de premier plan du secteur viendra partager son expérience concrète de l'impact de la régulation et du droit sur le développement de son entreprise. Comment concilier créativité et contraintes réglementaires, compétitivité internationale et conformité juridique ? Ce témoignage offrira un éclairage direct et inspirant sur les réalités du business à l'heure des nouvelles réglementations.

12h40/14h00 : Déjeuner à table – un moment d'échanges privilégiés

Un déjeuner raffiné, servi par le traiteur de la Maison de la Chimie, pour savourer des mets gourmands tout en partageant un temps d'échanges privilégiés entre participants.

14h00/14h20 : Éclairage d'un observateur clé

Cet invité spécialiste de l'univers de la mode, du luxe et du design viendra partager son regard affûté sur les nouvelles tendances. Son analyse offrira une mise en perspective unique des mutations créatives, économiques et culturelles qui façonnent ces secteurs.

14h20/14h55 : Table ronde : IA générative, droit d'auteur et contrefaçon : la protection des créations face aux nouveaux défis numériques

L'IA générative ouvre des perspectives inédites pour la création, mais brouille les frontières du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Entre œuvres dérivées, moodboards automatisés, logos ou habillages, cette table ronde interrogera les risques de contrefaçon et les opportunités offertes par ces technologies. Les experts reviendront sur la jurisprudence récente et partageront des pistes concrètes pour concilier innovation et protection des créations.

14h55/15h15 : Face à face : Plateformes et marketplaces : les nouvelles responsabilités des acteurs du e-commerce dans la lutte anti-contrefaçon

Avec l'entrée en vigueur du Digital Services Act, les marketplaces voient leurs obligations renforcées dans la lutte contre la contrefaçon. Ce face-à-face abordera les nouvelles responsabilités des plateformes et les enjeux clés autour des marques et des modèles, au cœur d'un commerce en ligne en pleine mutation.

15h15/15h30 : Break convivial & networking

Un moment d'échanges informels, autour d'une pause-café, pour revenir sur les interventions de la journée, confronter les points de vue et renforcer les nouvelles connexions.

15h30/16h15 : Table ronde : Travail créatif et diversité : nouvelles pratiques sociales et obligations juridiques dans le luxe

Ces 3 secteurs reposent sur des talents créatifs aux statuts variés, du designer salarié au free-lance indépendant. Cette table ronde mettra en lumière les nouveaux équilibres entre droit collectif et indépendance, les enjeux d'inclusion et de diversité (chartes, obligations, premiers contentieux), ainsi que les défis du télétravail et de la mobilité internationale à l'échelle européenne. Autant de questions sociales et juridiques qui redessinent les pratiques dans un secteur en pleine transformation.

16h15/16h30 : Témoignage : Influenceurs et mannequins : encadrement des collaborations après la loi Influenceurs

Au croisement du marketing digital et de la création, les collaborations entre influenceurs, marques et mannequins connaissent un encadrement juridique renforcé. Ce témoignage apportera un retour d'expérience concret sur l'application de la loi « Influenceurs », ses implications en matière de contrats, de transparence et de responsabilité, dans un secteur où visibilité et conformité doivent désormais aller de pair.

16h30/17h30 : Débat de clôture : L'avenir du droit dans les industries créatives : faut-il repenser les outils juridiques ?

En conclusion de cette journée, un grand débat ouvert permettra à tous les participants d'échanger librement.

Ensemble, nous interrogerons l'avenir du droit dans les industries créatives et la nécessité – ou non – de repenser nos outils juridiques pour accompagner l'innovation et la transformation du secteur.

Personne confirmée :

17h30 : Clôture de la 5^e édition des AJMLD et remerciements

La journée s'achèvera sur un moment de conclusion porté par notre Directrice scientifique, pour remercier l'ensemble des participants et partager les perspectives ouvertes par cette 5^e édition.